

Danielle Chuzeville (UDI) remplace Michel Mercier à la présidence du Conseil général du Rhône

Publié le 21.01.2013, 16h34

La centriste Danielle Chuzeville (UDI) a été élue lundi présidente du Conseil général du Rhône, en remplacement de l'ancien garde des Sceaux Michel Mercier (UDI), devenant la cinquième femme présidente d'un département en France sur 101 élus.

Mme Chuzeville, 67 ans, conseillère générale du canton d'Amplepuis depuis 2001, a été élue dès le 1er tour avec 28 voix sur 31 suffrages exprimés, face à Marie-Christine Burricand (Groupe des élus communistes et républicains) qui a obtenu 3 voix.

Les 23 élus élus socialistes et apparentés, radicaux de gauche et EELV n'ont pas pris part au vote.

Mme Chuzeville, ancien professeur de mathématiques et proviseur de lycée, était jusqu'à présent vice-présidente du Conseil général en charge des collèges et du conseil général des jeunes. Elle avait été réélue au premier tour en 2008 dans son canton d'Amplepuis avec 62,50% des voix.

Ancien membre du gouvernement de Nicolas Sarkozy, le sénateur Michel Mercier a été élu 1er vice-président. Il avait démissionné de la présidence du Conseil général en raison de la loi sur le cumul des mandats. En début d'année, il avait en effet été élu maire de Thizy-les-Bourgs, commune nouvellement créée par le regroupement de cinq localités de l'ouest lyonnais.

Quatorze autres vice-présidents, tous membres de l'UDI et de l'UMP, ont également été élus.

M. Mercier avait, juste avant sa démission, présenté conjointement avec le maire (PS) de Lyon Gérard Collomb un projet visant à faire du Grand Lyon (58 communes et 1,2 millions d'habitants) une "euro-métropole", dès 2014.

Selon le projet appuyé par les deux élus, le Grand Lyon récupérerait toutes les compétences du conseil général sur son territoire, notamment l'aide sociale, les collèges, la petite enfance et les handicapés, le département du Rhône conservant ses compétences sur la partie rurale, notamment le Beaujolais et les Monts du Lyonnais.

Selon de nombreux observateurs de la vie politique locale, M. Mercier, qui devrait rester en charge des négociations sur la création de cette métropole européenne, gardera de fait la haute main sur les destinées du département.

Mme Chuzeville a indiqué, pour sa part, qu'elle ne comptait pas se représenter aux prochaines élections cantonales de 2015.

AFP